

## Devoir allemand

**Numéro d'inventaire** : 2020.22.733

**Auteur(s)** : Albert Prost

**Type de document** : travail d'élève

**Période de création** : 1er quart 20e siècle

**Date de création** : 1916 (entre) / 1918 (et)

**Matériau(x) et technique(s)** : papier ligné

**Description** : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire. Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

**Mesures** : hauteur : 30,6 cm ; largeur : 19,5 cm

**Notes** : D'après d'autres copies sur le même sujet: devoir d'allemand qui serait une version, note, remarques et appréciation du correcteur.

**Mots-clés** : soutien scolaire (cours particuliers...)

Allemand

**Filière** : Lycée et collège classique et moderne

**Lieu(x) de création** : Dole

**Historique** : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

**Autres descriptions** : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 2 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français

---

**Voir aussi :** [http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide\\_rev=1836&LIMIT\\_OUVR=2790](http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790)  
<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

**Lieux :** Dole

la 2<sup>e</sup> partie  
de la 2<sup>e</sup> partie  
est bien traitée  
G<sup>m</sup>

## Devoir allemand

J. M. J.

bien

« Plait-il, monsieur le professeur? » ou « ~~Est~~ plutôt il »  
(le mot vous est à supplier).

« Pardon (pardon) je n'ai pas bien compris. »

« Je vous prie de m'excuser; ~~vous~~ <sup>pourriez</sup> - vous répéter  
ce que vous avez dit (vos mots). »

« Je prends la liberté, Monsieur le Professeur, et  
je vous prie de parler très lentement. »

« Je n'ai encore jamais été en Allemagne, et  
je ne suis pas du tout habitué à la prononciation  
allemande. C'est pourquoi je prends la  
liberté de vous prier de ne pas le parler si  
vite. »

Jeune!

Jens Hougue!

Non - Jens

C.S.

Jouyuni?

R.S.

plaisant!

Le Candidat lui lit le texte donné.

Maintenant lire le texte allemand a une grande  
importance, quand il n'y a pas de partie pendant  
de l'examen pour y faire pendant. Monsieur

Müller lit aussi allemand qu'il peut. Il n'  
accentue bien <sup>non seulement</sup> ~~pas~~ les mots séparés, vu qu'il a les

principes de la langue allemande ~~seulement~~ <sup>seulement</sup> devant les yeux, mais aussi au contraire

il donne une idée claire de toute la phrase,

comme à travers la lecture pleine d'esprit,

vu qu'il avale presque les accessoires comme

l'article et les prépositions, et qu'il accentue

fortement au contraire les termes qui ont une

signification comme les verbes et les noms.

Il trouve dans le texte des petites ou obliques

expressions ou des expressions appuyées grammaticalement

ou entre parenthèses, il ne les lit pas sur le

même ton que le reste du texte. Enfin il

tient aussi compte soigneusement de la ponctuation.

